

PV DE COMMISSION

**COMMISSION NATIONALE DES
ENTRAINEURS
CNE - PV DE LA RÉUNION N° 1 / 2018
19 janvier 2018 au siège de la FFA**

Présidence	Danielle DESMIER
Présents	Bernard BRUN – Yves GERARD - Daniel LAIGRE – Richard CARLON (DTN)
Excusés	Corinne JUBELIN – Dominique DUVIGNEAU - Yann LANCE– Jean-Yves COCHAND (DTN)

ORDRE DU JOUR

1. Intervention de Richard CARLON, DTN Adjoint Formation

- le projet de refonte du système de formation est une priorité fédérale, il concerne également les dirigeants et les officiels ;
- l'organisme de formation de la FFA existe, mais il n'y a pas de cadre réglementaire. Il doit être structuré pour entrer dans le cadre de la formation professionnelle, dont le financement est sous-utilisé pour la formation des entraîneurs salariés ;
- nécessité de renforcer l'offre de formation sur des champs non couverts (ex : administratifs), de favoriser la proximité des formations ainsi que la diversité et l'individualisation des parcours de formation, de développer l'e-formation et de tendre vers une modularisation ;
- en ce qui concerne les contenus de formation Entraîneurs, les contenus actuels continueront à être utilisés avec une évolution ultérieure possible ;
- la philosophie générale est d'aller vers un redécoupage en modules, avec une série de modules obligatoires et une série « à la carte » en fonction du vécu, et des publics rencontrés au sein du club. Un outil informatique sera nécessaire pour accompagner le candidat sur son positionnement au sein du club ;
- le système actuel des prorogations pourrait être modifié ;
- un diplôme d'entraîneur adjoint accessible aux plus de 16 ans est à l'étude ;
- il existe actuellement des formations hors stade et loisirs en dehors de la FFA. Ce champ devient concurrentiel, il faudra mieux exposer nos compétences ;
- quelques pistes de réflexion pour valoriser les formations : des chèques-formation pour les clubs labellisés afin de les inciter à y envoyer leurs entraîneurs, la possibilité pour les dirigeants de valider les 1ers niveaux de pratique pour le classement des clubs ;
- problème du trail : un DEJEPS n'a pas la compétence pour encadrer à une altitude supérieure à 800 m.

2. PPF

Le nouveau Plan de Performance Fédéral fait apparaître un certain nombre d'évolutions qui peuvent impacter les entraîneurs, dont :

- possibilité pour des clubs d'être reconnus « Haut Niveau » s'ils ont les compétences et les structures adaptées ;
- implication accrue d'entraîneurs autres que les cadres techniques dans l'encadrement des pôles et des centres nationaux d'entraînement ;
- culture du partage à développer, les échanges entre les entraîneurs des meilleurs athlètes étant trop rares dans certaines spécialités.

3. Questions diverses

- demande de certains entraîneurs d'obtenir une licence spécifique pour mieux identifier leurs compétences ;
- parmi les projets de la nouvelle structure remplaçant la Ligue Professionnelle, figure le financement partiel des entraîneurs des athlètes Pro qui ne sont pas cadres techniques. Si ce projet aboutit, ce serait une avancée importante dans la reconnaissance des entraîneurs et vers leur professionnalisation.

Prochaine réunion : samedi 3, 10 ou 17 mars 2018 à 14h à la FFA (consultation en cours)

Danielle DESMIER
Présidente CNE